Document généré le 18 juil. 2025 04:21

Journal des traducteurs
Translators' Journal

Comité intersociétés

Volume 10, numéro 4, 4e trimestre 1965

URI : https://id.erudit.org/iderudit/1061175ar
DOI : https://doi.org/10.7202/1061175ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0316-3024 (imprimé)
2562-2994 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce document

(1965). Comité intersociétés. *Journal des traducteurs / Translators' Journal*, *10*(4), 170–170. https://doi.org/10.7202/1061175ar

Tous droits réservés © Les Presses de l'Université de Montréal, 1965

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

sante toutefois, qui a motivé ce changement. Lorsqu'on demandait à nos membres le nom de l'association à laquelle ils appartenaient, il leur fallait d'abord prendre une longue respiration avant de le dire. Une fois dit, il leur fallait soit le répéter en ponctuant chacun des mots, soit donner une longue explication de la raison d'être de la Société. Evidemment ils le faisaient toujours avec plaisir mais ils ressentaient quelque amertume lorsqu'on leur demandait après coup ce qu'il fallait faire pour adhérer à l'Institut de Traduction !

Trève de plaisanterie ! Depuis que la Société a changé son nom, il est un fait indéniable : des traducteurs "indépendants et compétents" ont adhéré au Cercle. Le Cercle des Traducteurs enrichit ses cadres, il progresse, il ne veut plus s'isoler, il est sorti de sa "tour d'ivoire", il marche parallèlement aux autres sociétés de Montréal, il s'approche d'elles — veuillez croire qu'il en est très heureux — et il s'achemine . . . une pause ici s'impose . . . vers une nouvelle formule : "le regroupement de tous les efforts en traduction" qui mettra fin aux dédoublements, pour ne citer que cette raison, et cela au plus grand avantage de tous. Le Cercle des Traducteurs se permet d'exprimer ici ce que pensent et ce que désirent des centaines de personnes appartenant ou non à des associations de traducteurs.

Depuis que la Société a changé de nom, ses membres sont persuadés qu'ils ont fait un pas en avant et ils sont prêts à en faire un deuxième si cela contribue à améliorer "le sort de tous et de chacun".

Si la Société est devenue ce qu'elle est, le Cercle le doit à ceux qui l'ont mise sur pied et lui ont assuré un avenir que nous souhaitons prospère. Au nom de tous les membres du Cercle des Traducteurs, j'ai le très grand honneur de les remercier tous.

Le Président,
Lucien FORGUES

¶ COMITÉ INTERSOCIÉTÉS

Le Comité intersociétés, chargé de prendre les mesures nécessaires à l'organisation de la profession de traducteur, s'est réuni le 19 novembre 1965, sous la présidence de M. Markland Smith.

Après avoir favorisé l'établissement d'une structure distincte des trois sociétés existantes, qui conservaient le cas échéant leur entité propre, les représentants du Cercle des traducteurs et de la Société des traducteurs du Québec se sont montrés favorables à la fusion des sociétés existantes en vue de former un seul organisme habilité à représenter toute la profession. Le Comité a donné son accord de principe à cette nouvelle proposition.

La difficulté de la formule de fusion tient à l'accréditation des membres auxiliaires ou associés. La Corporation des traducteurs professionnels du Québec doute qu'il soit possible de reconnaître, à l'intérieur de cadres professionnels bien définis, plusieurs catégories de membres. Les Sociétés sont alors convenues de consulter sur ce point leur conseiller juridique respectif avant de poursuivre les négociations.

La prochaine réunion du Comité est fixée au 14 janvier 1966.

★